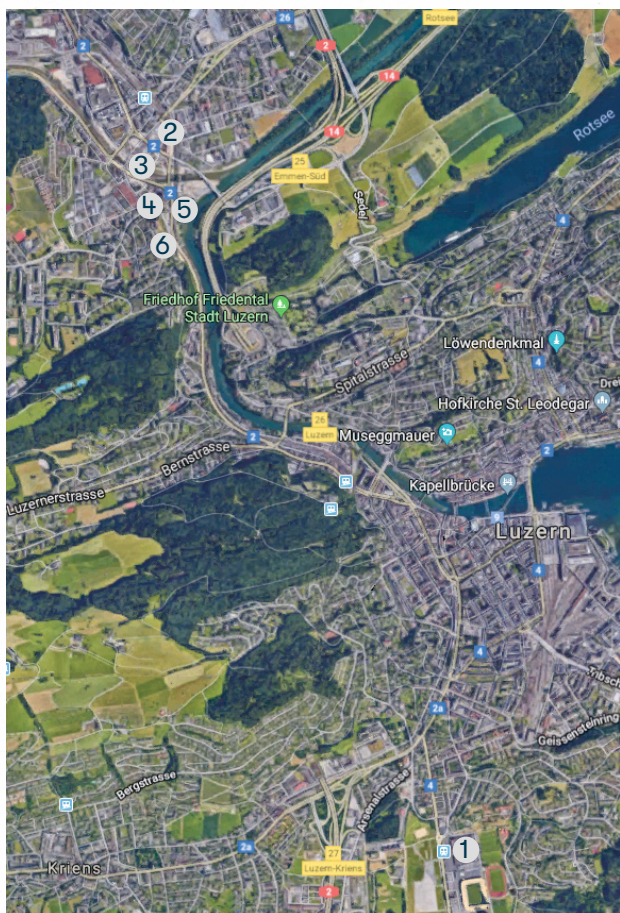




L'ancienne aire industrielle autour de la confluence de la Petite Emme et du Reusszopf constitue un centre de développement majeur au nord de Lucerne. La conception globale des espaces de détente de proximité, des paysages fluviaux et le concept d'espaces libres forment à cet égard des conditions de base importantes pour le développement optimal. L'excursion est consacrée à différents aspects de cet espace de conception.



Responsables excursion

Reto Derungs, Burkhalter Derungs AG · Gaby Wey, Aménagement urbain de Lucerne · Christine Bopp, conception et superstructure, commune d'Emmen · Roman Berchtold, Berchtold.Lenzin architectes-paysagistes · association Platzhalter



Programme

- 13:27 ① Départ Messe S4, correspondance gare Lucerne départ 13:44
- 14:00 ② gare routière Emmenbrücke
introduction/aperçu du développement urbain
Emmenbrücke/situation du trafic
Utilisations intermédiaires
- 14:50 ③ Petite Emme
inondation/protection contre les crues
Escaliers de l'Emme
- 15:35 ④ Développement urbain Reussbühl
- 16:05 ⑤ Reusszopf
Pause buvette
Reusszopf/Reussinsel
- 17:10 ⑥ Départ VBL Reussbühl direction Messe
(correspondance Pilatusplatz VBL ou gare S4)
- 17:30 Retour Messe

Développement urbain Emmenbrücke/situation du trafic

Un vrai quartier urbain sort de terre autour de la Seetalplatz, dans la zone communale – à un emplacement parfaitement desservi. Le développement de l'ensemble de la zone autour du nouveau centre urbain « LucerneNord » a été décidé en 2006. Le développement découle d'une procédure d'aménagement test, formalisée en 2010 dans un schéma directeur et approfondie dans le cadre d'un modèle urbain. La partie sur le territoire communal d'Emmen a été fixée en 2007 par 4 plans de quartier contraignants pour les propriétaires fonciers. Quatre tours dominent la silhouette urbaine. L'administration cantonale doit prévoir la création d'environ 1300 emplois sur la Seetalplatz. Le cinéma Maxx aura une nouvelle apparence (ouverture du chantier : automne 2018). Les zones de construction le long de la Petite Emme sont essentiellement destinées à des logements. Au total, les projets sur le territoire communal d'Emmen ont représenté un potentiel d'environ 350 logements et 1800 emplois.

La Seetalplatz se présentera sous un nouveau visage, avec une nouvelle image, la qualité des espaces libres jouant un rôle déterminant. Un concept d'espaces libres a été élaboré dans le cadre du modèle urbain. En raison de la forte densité, il ne reste dans les différents périmètres du plan de construction que quelques surfaces libres, mais la Seetalplatz se démarquera toutefois. Le nouvel accès à la Petite Emme et les possibilités de flânerie le long de l'Emme et la zone de Reusszopf apportent une grande qualité.

L'ensemble de l'aménagement a été permis par la réorganisation de la circulation. Le nouveau grand rond-point a libéré de la place pour les aménagements. Le site propre pour le bus et les vélos apaise et améliore la qualité des espaces devant les zones de construction voisines. Un aménagement de cette échelle augmente le trafic, mais le nombre de sorties hors des zones du plan de construction est limité.

L'utilisation intermédiaire sur la Seetalplatz comme projet d'aménagement de quartier

L'objectif du concept d'utilisation intermédiaire développé par l'association Platzhalter consiste à transformer l'actuelle plaque tournante de la Seetalplatz en lieu de rencontre pour la population de la commune d'Emmen. L'association a défini les deux friches existantes (14 000 m²) à sa disposition comme terrain de test pour des offres innovantes et des processus participatifs d'aménagement de quartier. Des start-up, des micro-entreprises, des boutiques pop-up, des ateliers et des espaces de coworking devraient s'implanter dans le village de conteneurs sur le terrain à bâtir A1. Les surfaces libres peuvent accueillir différentes utilisations : lieu d'apprentissage et terrain d'exercice pour jardinage urbain ou bien lieu de détente et d'événements. Des expositions, installations spatiales, fêtes et festivals devraient occuper la future place de quartier ; un processus de cocréation avec tous les participants doit être lancé pour l'aménagement et de possibles utilisations. Le projet devrait démarrer le 15 septembre 2018 et s'achever à la fin 2021.

Protection contre les crues de la Petite Emme

Au nord du Lucerne, la sauvage Petite Emme rencontre la tranquille Reuss, qui coule entre le Lac des Quatre-Cantons et la plaine d'Emmen, en passant par l'entaille au niveau de Reussbühl. Le caractère paysager et l'utilisation de l'espace sont largement déterminés par le dynamisme des eaux à la confluence des deux fleuves. L'aménagement des voies de communication et l'urbanisation croissante au XX^e siècle ont réduit les espaces et renforcé les risques lors de crues. Celle du mois d'août 2005 l'a cruellement démontré ; d'énormes quantités d'eau charriant du bois et des décombres ont enseveli une grande partie du territoire et causé d'énormes dégâts dans les zones résidentielles et d'activités. Le canton a réagi en élaborant un projet de protection contre les crues. Pour atteindre la capacité d'écoulement nécessaire, la section du lit de la Petite Emme sur le territoire de LucerneNord a été augmentée et complétée par un second bras fluvial au niveau de l'embouchure avec la Reuss. Des améliorations significatives de l'écologie des cours d'eau et la mise en réseau d'espaces vitaux ont à cette occasion été réalisées, tandis que les sections fluviales concernées ont été nettement revalorisées sous forme d'espaces de détente.

Développement urbain de Reussbühl

Située du côté lucernois de la Petite Emme, Reussbühl appartient depuis 2010 à la ville de Lucerne. Le quartier est dominé par des utilisations mixtes. Le centre de Reussbühl a été libéré du trafic de transit par la création d'une rue de contournement du quartier, le long de la ligne ferroviaire CFF et de la Petite Emme. Seuls le bus et les vélos peuvent emprunter la rue principale qui traverse Reussbühl. Le centre-ville peut ainsi devenir attractif et le quartier être revalorisé. Contre la Reuss et la Petite Emme, la nouvelle construction définit un front fluvial urbain qui délimite la zone urbanisée. Elle sert de mur de protection pour l'aménagement du centre-ville revalorisé à l'arrière. Parallèlement à la réalisation par étapes de constructions et d'annexes, les places de stationnement existantes sont transférées vers des immeubles de parking, tandis que des espaces extérieurs sont aménagés en faveur de la détente et de l'écologie urbaine.

Reusszopf/Reussinsel

Avec la création d'un second bras fluvial, l'espace réservé aux eaux de la Petite Emme s'est nettement agrandi au niveau de la confluence ; des surfaces ont également été consacrées à la nature et à la détente. La « Reussinsel » se situe entre les deux bras fluviaux. Il s'agit d'une part d'un ouvrage technique qui garantit le lit fluvial et les ouvrages infrastructurels, et d'un accès direct pour la préservation des cours d'eau. D'autre part, l'île constitue un espace vital aquatique proche de la nature, mais offre aussi des niches aux personnes à la recherche de détente. Sur la rive droite a été aménagé un biotope de prairie de petit format, la « prairie Reusszopf », consacrée à la nature et qui constitue un espace vital pour espèces amphibies menacées. Non loin de là, la ville a créé au niveau de Reusszopf un espace de détente et de loisirs qui est rapidement devenu un lieu d'attraction pour personnes à la recherche de détente et qui contribue à réduire la pression sur les surfaces naturelles.